

PLAN D'ACTION

Le plan d'actions 2025, résolument offensif, se situe à divers niveaux.

A. ORGANISATIONNEL

1. Evolution des statuts de l'Association pour faire apparaître deux sections (ou délégations) départementales pouvant prendre des initiatives.
2. Proposer la présidence du Bas-Rhin à Alain Ronc.
3. Créer une commission de rédaction de la réforme statutaire.
4. Prévoir l'assemblée générale 2025 tôt dans l'année, en mars par exemple, pour en faire une assemblée extraordinaire de modification des statuts.

B. DOCUMENTS D'URBANISME

1. Demander à être invité comme personne associée à l'élaboration des documents d'urbanisme, notamment SCOT et PLUi.
2. Cette démarche suppose d'accroître notre nombre et de former nos représentants : une première demi-journée de formation en avril à Muttersholtz (si en présentiel) ou par visioconférence après appel à candidatures

C. CAMPAGNE COLORER VOS MAISONS

La couleur est facteur de bien-être. Le noir et blanc qui domine actuellement dans les nouvelles constructions signe la tristesse d'une société.

1. Mener une campagne par articles de presse et sur les réseaux sociaux en faveur de la couleur
2. Réintroduire le nuancier dans le règlement des PLU
3. Promouvoir le volet battant, au moins comme décoration de la façade

D. PROMOTION DE LA LOI DE 1910

1. Rencontrer les maires pour faire la promotion de la loi de 1910
2. Actions de promotion à inventer

E. CENTRE DE REFLEXION ET DE PROSPECTIVE

1. Engager une réflexion sur les effets de la loi « zéro artificialisation nette » pour produire un rapport et mobiliser les parlementaires amis : création d'une commission, réunion en présentiel ou par visioconférence
2. Animer un séminaire avec les bureaux d'étude institutionnels au mois de septembre

F. POURSUITE DES ACTIONS ENGAGEES

Visite des villages et rapport au Préfet et aux maires